

Liste des redevables de la R S D C 2020 - 2021 avec exonération de la TEOM
pour la partie commerciale des locaux

N°	DESIGNATION	ADRESSE POINT DE COLLECTE	ADRESSE FACTURATION (si différent)
160	CERCLE AMICAL DU RAIL	26 Route d'Alsace 88310 VENTRON	22 rue de la Chapelle 68720 LUEMSCHWILLER
161	LE VETERNAT	3 Place de l'Eglise 88310 VENTRON	
162	LES BRUYERES VENDU à Mme MARTINO jenny (L'art de Vivre)	9 Route de Remiremont 88310 VENTRON	
163	SA LEDUC	Ermitage Frère Joseph 88310 VENTRON	
164	TV 1890 PUTTLINGEN EV	2 Chemin du Pré Bornier 88310 VENTRON	TURNVEREIN PUETTLLINGEN BP 10-12-66 D.66338 PUETTLLINGEN
165	UNION TOURISTIQUE LES AMIS DE LA NATURE-SCHMITTLIN Jean-Paul	28 chemin du Rupt du Moulin 88310 VENTRON	

Ventron le 27 juillet 2021



le Maire,
A. VANSON
B. VANSON

ARRIVÉ LE
9 JUL 2021
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES HAUTES VOSGES



Gérardmer, le 19 juillet 2021

MAIRIE DE VENTRON
1 place de la Mairie
88310 VENTRON

Objet : Redevance spéciale pour les déchets commerciaux et assimilés
Référence : 026 -07-2021
Dossier suivi par : Jean-David SAGER
Courriel : jdsager@cchautsvosges.fr
Téléphone 03 29 27 29 04

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'application de la redevance spéciale pour les déchets commerciaux et assimilés, les listes des redevables au titre de l'année 2021-2022 doivent être établies pour le mois de septembre.

Comme chaque année, les listes sont établies par les services de la Communauté de Communes puis transmises aux communes pour corrections.

Par conséquent je vous saurai gré de bien vouloir retourner aux services de la Communauté de Communes, la liste jointe, **corrigée** (pour les établissements ayant fermés dans l'année), **complétée** (pour les établissements nouvellement installés) et **signée**, pour le 23 août dernier délai.

Je vous rappelle que sont concernées les activités suivantes :

- Etablissements collectifs (collèges, lycées, maisons de retraite, centres de formation)
- Cafés, restaurants, petite restauration, restauration collective
- Campings et établissements touristiques
- Métiers de bouche (bouchers, traiteurs, boulangers, pâtisseries)
- Alimentation générale et supermarchés
- Garagistes et concessionnaires, carrossiers
- Bâtiments industriels de production

Vous remerciant par avance de votre collaboration,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

P.J. : liste des redevables

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES HAUTES VOSGES

BP 60091
88403 Gérardmer Cedex
Tél : 03 29 27 29 04
Courriel : contact@cchautsvosges.fr



Stanislas HUMBERT,
Vice-Président délégué à la gestion des déchets